



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

FRANÇAIS

Évaluation en début de CE1

Séquences 1 et 2 : Exercice n°4

Maîtrise des correspondances phonème-graphème (écriture) et des autres caractéristiques de l'orthographe française

COMPÉTENCE VISÉE

Être capable de mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents.

Activité : écrire une syllabe ou un mot fréquent, régulier, dicté par l'enseignant.

POURQUOI CE TEST ?

Alors qu'il faut passer du graphème au phonème pour lire, il faut passer du phonème au graphème pour écrire. La seconde opération est plus difficile que la première. La difficulté de l'écriture par rapport à la lecture est encore plus marquée quand il faut écrire des mots dans le contexte d'une phrase, et donc tenir compte des accords, ce qui différencie fortement l'écrit de l'oral en français. Toutefois, au-delà de ces différences, les similitudes entre apprentissage de la lecture et de l'écriture sont fortes.

Savoir écrire nécessite, en amont, la capacité à former correctement les lettres en écriture cursive et à enchaîner rapidement leur tracé. Ce geste graphique doit être répété pour devenir précis et rapide. Il nécessite la plus grande attention de la part du professeur des écoles. Ces procédures doivent progressivement s'automatiser afin de dédier les ressources de mémoire et d'attention à la planification de l'écrit. La production manuscrite de lettres permet une meilleure mémorisation des mots écrits, la mémoire sensorimotrice venant assister la mémoire visuelle. Il est donc important de pratiquer suffisamment l'écriture manuscrite afin que la lenteur du geste graphique ne nuise pas aux autres composantes de l'écriture, et en particulier à celles que met en jeu la rédaction d'un texte.

Type de difficultés rencontrées généralement par les élèves

Langage oral-écrit

- L'élève ne maîtrise pas bien les correspondances graphèmes-phonèmes régulières les plus fréquentes.
- L'élève ne maîtrise pas les graphèmes fréquents ayant plus d'une lettre (ou, un).
- L'élève a des difficultés à encoder des mots réguliers longs (composés de plus de trois phonèmes : ordre, table...).
- L'élève confond des mots contenant des phonèmes proches au niveau sonore (/p/-/t/, /t/-/d/, /f/-/s/, /f/-/v/, /s/-/z/, ...) : car /gare, vrai/frais...
- L'élève a des difficultés électives pour écrire certains types de syllabes (tri *versus* tir, lion *versus* loin).

Autres

- Le geste graphique n'est pas ou peu maîtrisé.
- La latéralité n'est pas maîtrisée.
- La posture physique n'est pas adaptée.

Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence

Activités autour de l'écriture

Les exercices de copie et de dictée favorisent l'apprentissage de l'orthographe (voir le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*, pages 62 et suivantes : « Le rôle de l'écriture dans l'apprentissage de la lecture »).

Activités autour du codage des syllabes complexes ou des graphèmes composés

À l'oral :

- faire identifier les syllabes ou les phonèmes concernés en variant progressivement leur complexité dans des mots courts (1 à 2 syllabes puis 3) avec une orthographe régulière ;
- faire prononcer les sons repérés, puis faire épeler les lettres qui les transcrivent.

À l'écrit :

- faire écrire ces mots après en avoir épelé les syllabes.

En lecture :

- faire lire des petites phrases utilisant les mots étudiés ;
- faire retrouver dans des petits textes des mots contenant les phonèmes avec la graphie étudiée (par exemple : constituer un répertoire).

Pour aller plus loin

[Guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture*](#), notamment pages 39 et suivantes, « Lire et écrire », et pages 80 et suivantes, « Étudier la langue ».

Recommandations pédagogiques [Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française](#), note de service n°2018-050 du 25-04-2018.


Lien : [L'orthographe illustrée, université de Grenoble](#)

Calendrier d'actions

Planification

La maîtrise des correspondances graphèmes-phonèmes est essentielle pour accéder à une lecture autonome.

Le renforcement des acquis des élèves dans ce domaine est prioritaire. Il doit débiter dès le début de l'année de CE1 et les difficultés révélées par l'évaluation doivent être dépassées à la fin de la deuxième période scolaire.

	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Identifier des mots de manière de plus en plus aisée				
Identifier des mots rapidement				
Lire et comprendre des textes adaptés				
Lire à voix haute avec fluidité				
Orthographier les mots les plus fréquents				

Modalités

- Si des difficultés sont constatées lors de l'évaluation dans la maîtrise de cette compétence, porter une attention particulière aux élèves concernés.
- Proposer quotidiennement des activités visant le développement des capacités des élèves dans ce domaine.
- Préférer des séances courtes (15 à 20 minutes) mais fréquentes.
- Privilégier une organisation en petits groupes, sous forme d'atelier, en systématisant l'entraînement.
- Observer les élèves, relever les réussites et les difficultés qu'ils rencontrent lors de ces activités afin d'ajuster l'enseignement.
- Apprécier chaque semaine les progrès des élèves dans l'acquisition de cette compétence.